

AVIS N° 033 - 2017 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

Emprunt obligataire "TPCI 5,90 % 2016-2026"

PREMIERE COTATION

Dans le but de permettre le financement des investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2016, l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique - DGTCP -, a émis un emprunt obligataire intitulé "TPCI 5,90 % 2016-2026".

La diffusion des titres "TPCI 5,90 % 2016-2026" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 10 octobre au 10 novembre 2016.

A l'issue de cette opération, 14 198 114 obligations "TPCI 5,90 % 2016-2026" pour un montant total de 141 981 140 000 FCFA ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA.

La date de jouissance desdites obligations est le **17 novembre 2016**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "TPCI 5,90 % 2016-2026", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **5 mai 2017**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "TPCI.023".

CAK

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ATLANTIQUE FINANCE, est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPCI 5,90 % 2016-2026".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ATLANTIQUE FINANCE : Abidjan, 01 BP 2864 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire, Tél : (225) 20 31 21 21, Fax : (225) 20 32 06 77, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 14 avril 2017.

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE